

MINISTERE  
DES AFFAIRES ETRANGERES,  
DE LA COOPERATION  
ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR



**BURKINA FASO**  
*Unité – Progrès -- Justice*

SECRETARIAT GENERAL

Direction Générale du Protocole d'Etat

*Ouagadougou, le 23 février 2022*

**PROGRAMME DES OBSEQUES DE  
MONSIEUR KASSOUM KAMBOU,  
PRESIDENT DU CONSEIL  
CONSTITUTIONNEL DU BURKINA  
FASO**

## **JEUDI 24 FÉVRIER 2022**

- 21H10 : Arrivée de la dépouille mortuaire de Monsieur Kassoum KAMBOU, Président du Conseil Constitutionnel à l'Aéroport international de Ouagadougou ;
- 22h30 : Départ de la dépouille pour la morgue du Centre Hospitalier Universitaire de Bogodogo.

## **LUNDI 28 FÉVRIER 2022**

- 8H30 : Départ de la dépouille de la morgue ;
- 9h50 : Arrivée de la dépouille au Conseil Constitutionnel ;
- 10H00- : Début des hommages au Conseil Constitutionnel ;
- 12h : Fin des hommages ;
- 12h05 : Départ de la dépouille pour le domicile
- 19H00 : veillée funèbre au domicile du défunt sis à « Borgo » suivie du recueillement des corps constitués.

## **MARDI 01 MARS 2022**

- 7h30 : Départ de la dépouille du domicile
- 8h50 : Arrivée de la dépouille à la Place de la nation
- 09H : Début de la Cérémonie d'hommage national
- 10h30 : Fin de la Cérémonie d'hommage national ;
- 10h35 : Départ de la dépouille pour la mosquée du Cercle d'Etudes, de Recherches et de Formation Islamique (CERFI) sise au 1200 logements
- 11h : Arrivée de la dépouille à la mosquée du CERFI
- 11h10 : Début de l'office religieux ;
- 11h25 : Fin de l'office religieux
- 11h30 : départ de la dépouille pour le cimetière municipal de Gounghin

- 12h : Arrivée de la dépouille au cimetière
- 12h 05 : Oraison funèbre
- 12h10 : Sonnerie aux morts
- 12h15 : Inhumation.

**QU'IL REPOSE EN PAIX !**